

Neuvième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue au 309 rue Chassé à Asbestos, le mercredi 12 octobre 2016, à 17 h.

PRÉSENCES

SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
ASBESTOS	M. Jean Roy, représentant
DANVILLE	M. Michel Plourde
HAM-SUD	M. Georges St-Louis
Directeur général et secrétaire-trésorier	M. Frédéric Marcotte

ABSENCE

ASBESTOS	M. Hugues Grimard
----------	-------------------

Le tout sous la présidence de M. Pierre Therrien, préfet-suppléant et maire de la Municipalité de St-Adrien.

2016-10-0050

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Georges St-Louis
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

2016-10-0051

PROCÈS-VERBAL DU 14 SEPTEMBRE 2016

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 14 septembre 2016, tous d'un commun accord exemptent le directeur général et secrétaire-trésorier de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jean Roy
appuyé par le conseiller M. Georges St-Louis

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 14 septembre 2016 soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

FONDS FLI-RÉGULIER

CORPORATION DÉVELOPPEMENT DU MONT-HAM

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2016-10-0052

FONDS FLI-RELÈVE, FSE-NOUVEL ENTREPRENEUR

FERME ARNOLD SENC

CONSIDÉRANT que l'organisme Ferme Arnold senc. ainsi que son projet sont admissibles aux FSE/FLI ;

CONSIDÉRANT que le conseiller recommande favorablement l'attribution des Fonds FLI-Relève et FSE-Nouvel entrepreneur;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique a analysé ce dossier lors de la réunion du 12 octobre 2016 ;

CONSIDÉRANT la recommandation inscrite au schéma d'analyse ;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique recommande ce dossier au comité administratif pour l'octroi d'un financement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Georges St-Louis
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE la MRC des Sources accorde un prêt FLI-relève au montant de 25 000 \$ et une subvention du FSE-Nouvel entrepreneur au montant de 2 500 \$ à M. Christian Arnold, et accorde un prêt FLI-Relève au montant de 25 000 \$ et une subvention du FSE-Nouvel entrepreneur au montant de 2 500 \$ à Mme Catherine Hivon pour le transfert de l'entreprise Ferme Arnold senc.

QUE le directeur-général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tout document relatif à l'octroi de ces aides financières.

Adoptée.

VARIA

Aucun sujet.

2016-10-0053

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller M. Michel Plourde propose la levée de la séance à 16 h 40.

Adoptée à l'unanimité.

Pierre Therrien
Préfet-suppléant

Frédéric Marcotte
Directeur général et secrétaire-trésorier